LÉVIGNAC
bulletin annuel

Année 2023 | N°48



Suivez l'actu !







Travaux & voirie
page 5 à 6



Scolaire & extra-scolaire
page 10 à 11



Développement Durable
page 12 à 14



Rétrospective 2023
page 19 à 20

WWW.MAIRIE-LEVIGNAC.COM

Édito du Maire



Chères Lévignacaises, chers Lévignacais,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Nous avons toujours souhaité et œuvré pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, de la vie de notre village et de l'action communale. Sa parution est désormais annuelle. A travers ces pages, nous souhaitions partager avec vous les évènements de l'année écoulée mais aussi nous projeter pour construire ensemble l'avenir.

C'est aussi l'occasion de vous rappeler la richesse de notre tissu associatif avec plus de 30 associations, toutes plus actives les unes que les autres.

Bien entendu, les « Newsletters » continueront de vous être adressées trimestriellement si vous êtes inscrits et nous poursuivrons notre relais d'informations quotidien sur nos autres supports de communication numériques (site internet, page Facebook, panneau Pocket…), que je vous invite à consulter régulièrement. A la demande de beaucoup d'entre vous, nous avons mis en place un panneau lumineux pour toucher le maximum de personnes instantanément sur l'actualité de la Commune et l'agenda de nos associations. A nous de le faire vivre.

Dans ce bulletin, une place est également donnée à la liste minoritaire pour lui permettre de s'exprimer, d'apporter sa propre vision sur l'activité municipale et, ainsi, de construire ensemble, démocratiquement, l'avenir de notre village.
L'activité municipale a été riche en 2023.

Outre les réunions hebdomadaires du bureau municipal (Maire, adjoints et conseillers délégués), qui examine les projets ou actions à mener ainsi que les questions courantes de la vie de la Commune, le Conseil Municipal s'est réuni à 10 reprises. Vous trouverez l'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sur le site internet de la commune. Les différentes commissions en place permettent également de débattre sur des thématiques spécifiques et d'être force de propositions sur de multiples projets.

L'année 2023, c'est aussi notre première modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui reste en cours jusqu'à son approbation d'ici la fin d'année 2024. Quatre Opérations d'Aménagement et de Programmation, majeures pour notre commune, prévoient un développement raisonnable et qualitatif en termes de logements, mais aussi d'activités économiques.

Des études sont également lancées sur la sécurisation de l'Avenue de Bouconne, ainsi que sur l'aménagement de l'ancienne école avec ses dépendances dans l'optique de déplacer notre service animation vers l'école primaire.
Des audits énergétiques sur cinq de nos bâtiments publics ont été menés. Nous devons maintenant lancer les études en vue des travaux et le recueil des financements associés.
Nous manquons d'installations sportives. Notre ambition est de créer un bâtiment équipé d'un système de panneaux photovoltaïques sur lequel une étude est en cours.
Une première esquisse a aussi été rendue sur l'aménagement et la sécurisation du centre bourg, en liaison avec notre intercommunalité. Nous devrons définir des tranches et les prioriser.

Des réunions publiques seront programmées pour vous associer à tous ces projets.
Sur le plan budgétaire, nos dépenses ont été maitrisées en 2023.

Malgré un contexte inflationniste et des recettes de l'Etat en baisse, nous avons pu dégager un résultat d'exercice excédentaire de fonctionnement de plus de 233.000 euros. Cumulé au solde positif de l'année précédente, c'est un résultat global excédentaire de fonctionnement de plus de 758 000 euros que nous avons immédiatement réinjectés dans notre budget 2024, dont presque 309 000 euros pour alimenter notre section d'investissement.

Il convient cependant de rappeler qu'une partie de ces bons résultats est obérée par une dette constante de 200 000 euros par an jusqu'en 2037. Une dette justifiée par la construction de notre école élémentaire.

Le 3 avril dernier le budget 2024 de la commune a été voté à l'unanimité. Il vous sera présenté dans la prochaine Newsletter.

C'est un budget clairvoyant qui anticipe nos charges de fonctionnement incompressibles mais qui souhaite donner du souffle à nos projets d'investissement.

Je vous renouvelle tout mon engagement ainsi que celui de mon équipe qui œuvre au quotidien avec passion et détermination.

Nous vous souhaitons un beau printemps ensoleillé et à très bientôt !

Stéphane CHARPENTIER,
Maire de Lévignac

Bilan 2022 et 2023

Travaux et voirie

- Curage des fossés,
- Réparation de la charpente de la salle Argyle Lavat,
- Installation de défibrillateurs,
- Marquage au sol,
- L'entretien de la voirie communale,
- L'entretien du cimetière.

Urbanisme

- Augmentation de l'activité du service urbanisme depuis 2022,
- Service urbanisme à la disposition des administrés.

Scolaire et Extra-scolaire

- Reprise de l'action jeunes,
- Organisations de séjours d'hiver au ski,
- Camps d'été label « Colo Apprenante »,
- Création d'un poste d'ATSEM supplémentaire,
- Donner l'opportunité aux jeunes de découvrir une semaine dans un service à la mairie par l'organisation du « Pied à l'étrier »,
- Participation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à de nombreux projets (exemple : city-stade).

Bilan 2022 et 2023

Intergénérationnel

- Implantations de nouveaux bancs,
- Goûter des aînés,
- Repas des aînés,
- Portage de repas.

Développement durable

- Consolidation de la mise en place d'une cuisine scolaire municipale pour une alimentation de qualité,
- Mise en place de la Téomi depuis le 01/01/2023,
- Mise en place de composteurs collectifs au centre du village,
- Réduction des horaires de l'éclairage public,
- Création d'un parking de co-voiturage avec le conseil départemental de la Haute-Garonne au niveau du parking de la médiathèque.

Tranquillité publique et sécurité

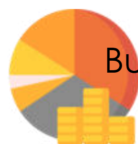
- Etude d'une zone 30 dans le centre-bourg,
- Recensement des parcelles à nettoyer,
- Étude sur la sécurisation de l'Avenue de Bouconne.

Solidarité

- Sarah PROST, embauchée en tant que travailleur social,
- 109 personnes accompagnées en 2023,
- Mise en place d'un transport solidaire,
- Développement des liens avec les partenaires sociaux.

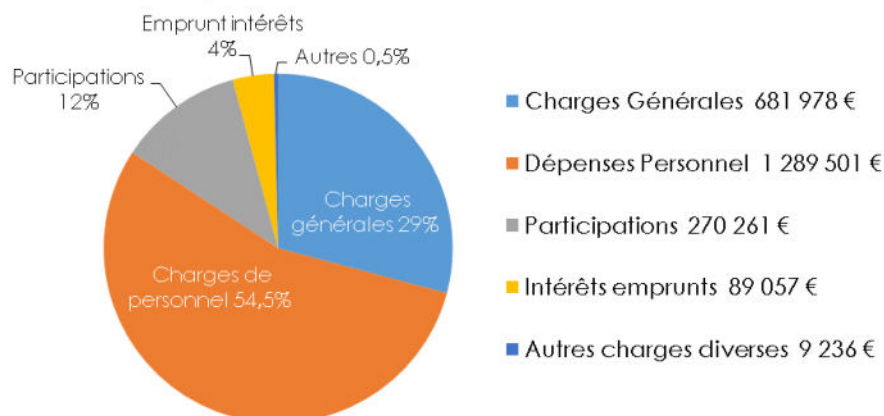
Animations, vie locale, culture, communication

- Animations et ateliers à la médiathèque,
- Partenariats avec les associations,
- Marché de Plein Vent tous les vendredis de 7h à 13h sous La Halle,
- Recrutement d'un nouveau chargé de communication,
- Refonte de nombreux supports de communication.



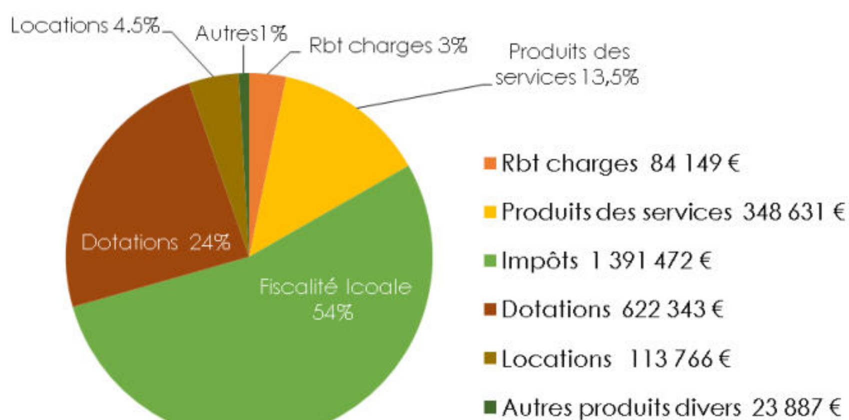
Budget : Exercice 2023

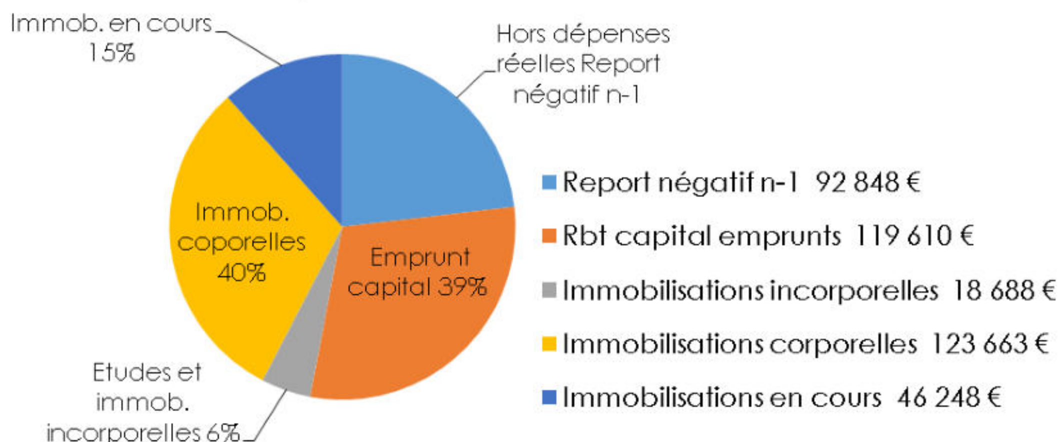




En 2023, les dépenses de fonctionnement ont été maitrisées malgré le contexte inflationniste, notamment au niveau des denrées alimentaires, du carburant, et du coût de l'énergie.

En raison du nécessaire principe de prudence budgétaire, les recettes effectives se sont montrées supérieures aux prévisions, notamment sur les produits des services et sur la fiscalité locale qui a bénéficié d'une forte augmentation des bases.





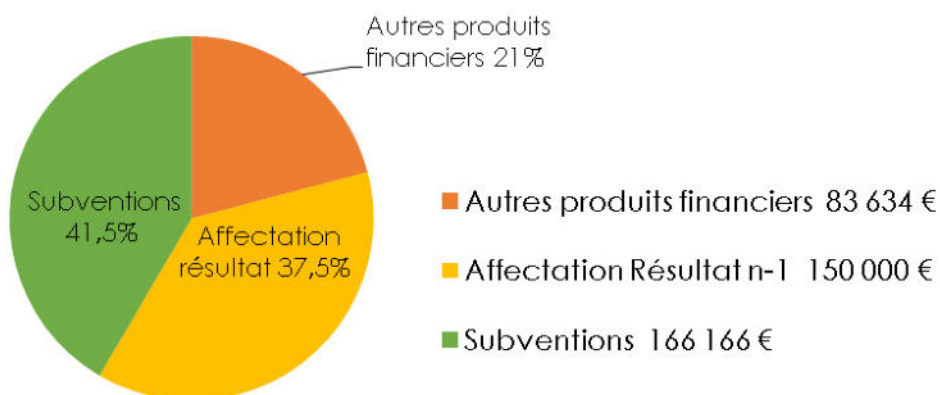
La section d'investissement a connu une mise en œuvre prudente de ses dépenses réelles, consacrées à la réhabilitation du patrimoine bâti (écoles, salle Argyle Lavat...).

Résultats 2023

+758 988,94 € *Fonctionnement*

+9 357,41 € *Investissement*

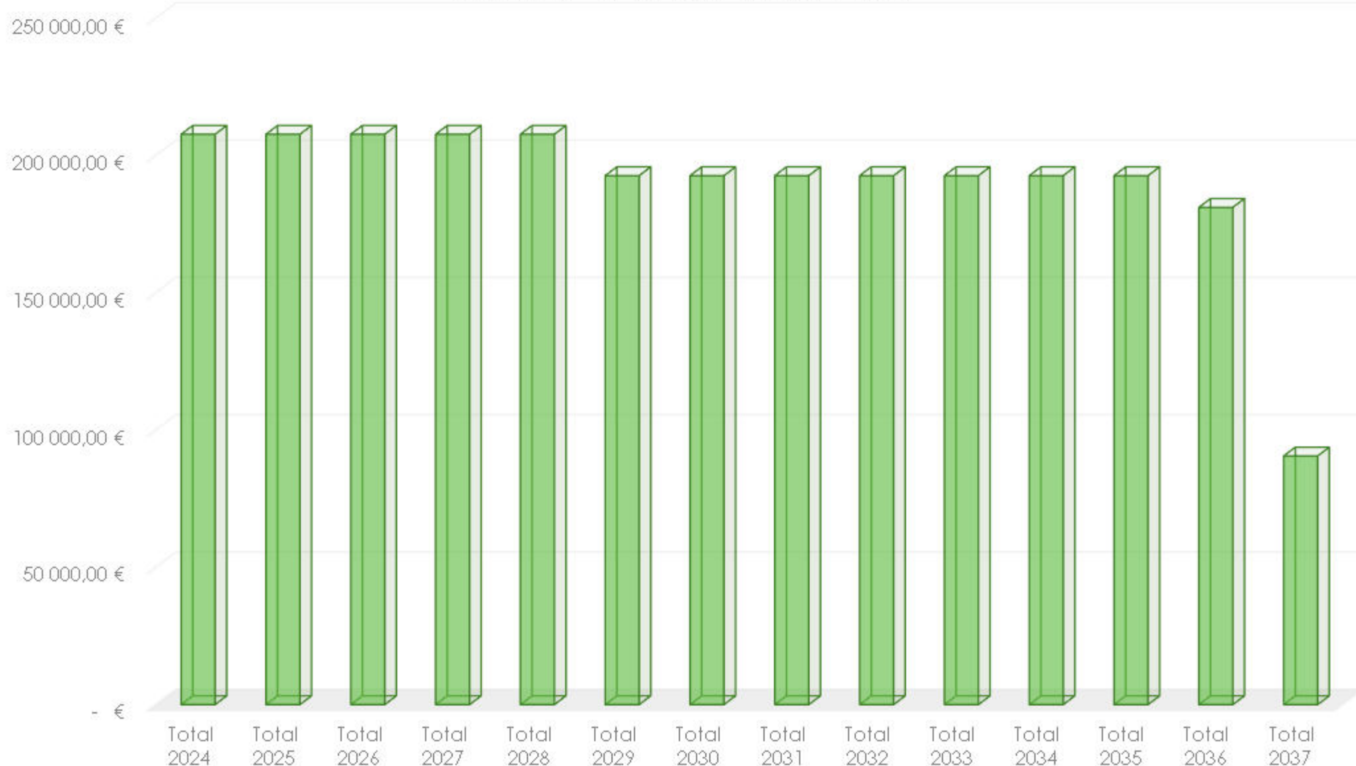
Les subventions à l'investissement, pour 166 165.72 €, représentent 41.56 % des recettes réelles d'investissement de la Commune, les recettes financières (pour 233 333.65 €) liées au FCTVA, à la taxe d'aménagement et à l'affectation du résultat n-1 constituant le reste.







La dette reste importante, à hauteur de 119 610.19 €, soit 38.8 % des dépenses réelles d'investissement. L'endettement se situe à hauteur de 9.37% de notre section de fonctionnement, et sera assumé jusqu'en 2037.





Les *Perspectives* 2024



CRÉATION D'UN PÔLE ENFANCE / JEUNESSE :

> Projet de transfert du service animation dans un nouveau bâtiment construit spécialement pour le bureau animation et pour accueillir les jeunes, près de l'école élémentaire « Claude Nougaro ».



VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ !

> Étude de la sécurisation des déplacements piétons de l'Avenue de Bouconne, pour les écoliers et promeneurs entre les arrêts de bus.

> Étude sur l'aménagement et la sécurisation du centre-bourg.



INFRASTRUCTURE SPORTIVE :

> Construction d'une salle sportive derrière les services techniques, le bâtiment sera équipé d'un système de panneaux photovoltaïques.



RÉNOVATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE :

> Lancement des études de rénovation pour l'ancienne école, création de salles communales, associatives, lancement du projet en 2024.

> Audits énergétiques sur cinq bâtiments publics.



URBANISME

- Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).



DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Favoriser l'émergence d'un mouvement citoyen autour de l'environnement,
- Construction d'un Permis de Végétaliser pour inciter les administrés à fleurir les espaces publics,
- Mener une concertation avec les agriculteurs pour envisager ensemble le devenir de l'agriculture à Lévignac et inciter à la plantation de haies en bordures des champs (à définir),
- Sensibiliser les Lévignacais au réchauffement climatique et au développement durable.



COMMUNICATION

- Refonte et mise à jour du site internet de la mairie,
- Refonte et mise à jour des guides et du plan de la ville,
- Construction d'une charte graphique pour la mairie et ses services,
- Continuer à bien communiquer et à dynamiser notre communication,
- Installation d'un panneau lumineux afin de développer la communication en direct avec les administrés de la commune.



DOSSIER N°1



TRAVAUX & VOIRIE

RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2023 !



L'action de la commission travaux est la gestion de l'entretien du village et la maintenance des bâtiments avec Romain ALBO, responsable des services techniques et son équipe.

La partie la plus visible étant l'entretien des espaces verts.

C'est également l'aide aux associations avec la préparation de la fête locale, de celle de la musique, le transfert du matériel depuis la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain (CC GOT).

C'est aussi le suivi de l'entretien des bâtiments communaux réalisé par nos agents ou par des entreprises extérieures.

Les vacances scolaires sont consacrées aux écoles, changements de lampes, réparation du mobilier, maintenance des équipements de chauffage et de la cuisine.

L'entretien de la voirie, quant à lui, est du ressort de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain qui s'appuie sur nos propositions.

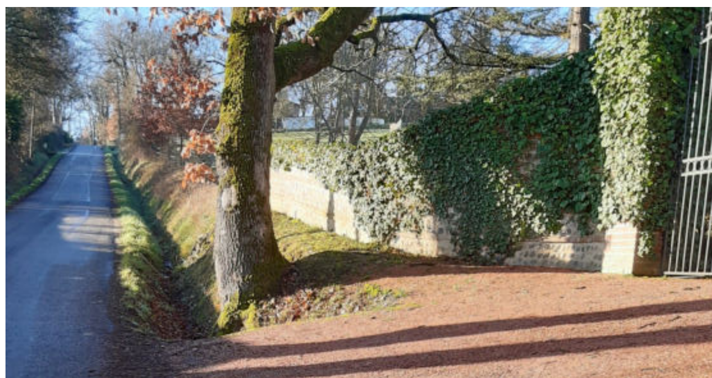
Les membres de la commission participent activement aux travaux de plusieurs syndicats intercommunaux comme Réseau31 pour l'assainissement, le Syndicat d'énergie du département de la Haute-Garonne pour l'éclairage public et le réseau basse tension ou encore, le Syndicat Intercommunal des Eaux des Vallées du Girou de l'Hers de la Save et des Coteaux de Cadour (SIE) pour la distribution de l'eau potable.

« Notre présence dans ces instances nous permet de suivre les travaux et de faire des propositions d'évolution des réseaux. »

Bernard GENSSLER,
Adjoint aux travaux et à la voirie



LE CURAGE DES FOSSÉS :



En début d'année 2023, à la demande de la municipalité, la société SACCON est intervenue pour le curage de fossés le long des routes et de certains fossés d'évacuation vers la Save. C'est une opération qui sera renouvelée ponctuellement en fonction des embâcles rencontrées.

Les agents ont réalisé des saignées dans les bas cotés et le nettoyage des grilles pluviales pour faciliter l'évacuation de l'eau de pluie.

A noter que l'entretien des ponceaux, petits ponts d'accès aux maisons, est de la responsabilité des propriétaires qui doivent vérifier la libre circulation de l'eau en évitant par exemple l'accumulation de terre et de feuilles à l'entrée et sous ces ouvrages *(article 640 et 641 du Code Civil)*.

LA RÉPARATION DE LA CHARPENTE D'ARGYLE LAVAT :



L'équipe technique en intervention sur le faux plafond de la salle Argyle Lavat a découvert la rupture d'une ferme qui supporte le toit. La fermeture de la salle est ordonnée mi-décembre 2022.



S'en est suivi un long processus administratif d'études, de contrôles, de demande de subventions, de recontrôle pour aboutir à la réparation de la ferme et à la rénovation du faux plafond, de l'isolation et de l'éclairage. La réouverture est enfin validée en novembre 2023 par monsieur le maire sur avis de la commission de sécurité.

La modification du mode de chauffage et les travaux d'accessibilité seront la prochaine étape de rénovation de la salle.

L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE :



La commune continue son effort d'entretien de la voirie, aidée par les services de la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain.

Cette année, nous avons réalisé :

- la **réfection du revêtement** du haut du chemin d'Entéoulé et du Foulupié,
- la **reprise d'effondrement de chaussée** dans le lotissement de La Cassagne,
- le **bouchage de nid de poules et fissures sur l'ensemble de la commune**.

Ces opérations sont renouvelées chaque année.

LES DÉFIBRILLATEURS :



Parce qu'un arrêt cardiaque peut survenir n'importe où, de nouveaux défibrillateurs ont été installés dans le village.

Nous disposons maintenant de quatre défibrillateurs automatisés externes (DAE) situés :

- A l'entrée du parking privé rue de la mairie,
- A coté du sas d'entrée de la salle Argyle Lavat,
- A l'entrée de la salle du 3ème âge,
- Dans l'enceinte de l'école Claude Nougaro.

Nous vous invitons à « repérer » ces équipements lors de vos déplacements dans le village. Ce sont des maillons primordiaux dans la **chaîne de survie** en cas d'un arrêt cardio-respiratoire. Ils permettent d'agir au plus vite, chaque minute perdue diminuant les chances de survie de près de 10%.

Des applications pour smartphone comme « Staying Alive » vous permettent de localiser les défibrillateurs et vous guident dans les gestes qui sauvent.

LE MARQUAGE AU SOL :



Une campagne de rénovation du marquage au sol a été nécessaire en début d'année, les places de stationnement, les passages piétons et les lignes de stop n'étaient plus visibles.

Ce marquage est complété par la pose de panneaux d'interdiction de stationner sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite.

Nous n'avons plus d'excuses pour occuper illicitement ces places réservées. (amende de 135€).

L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE :



L'utilisation de produits phytosanitaires est maintenant interdite sur la voie publique. Le service technique s'est doté d'un appareil de désherbage mécanique, une sarcleuse motorisée, qui permet de traiter les allées gravillonnées. Les endroits moins accessibles sont entretenus manuellement.

L'entretien des espaces communs du cimetière est à la charge de la commune Les familles ont obligation de maintenir en parfait état de conservation, solidité, propreté, les sépultures de leurs parents et amis : nettoyage du monument, désherbage de la concession, arrosage et taille des plantations, fleurissement …

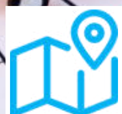
Les concessions non entretenues réputées en état d'abandon feront l'objet d'une reprise par la commune.



Jardin du Souvenir au cimetière



DOSSIER N°2



URBANISME



Bien que l'activité du service urbanisme ait significativement augmenté ces 2 dernières années, en nombre de dossiers traités, les demandes de permis de construire elles, restent stables, voire légèrement en baisse. Ces chiffres démontrent que l'évolution des constructions dans notre commune se fait à un rythme raisonné à hauteur d'une vingtaine de nouvelles habitations par année. L'augmentation du nombre de dossiers s'explique notamment par le nombre de demandes préalables, principalement liées aux installations de panneaux solaires en constante augmentation, et par le nombre de certificats d'urbanisme qui a augmenté ces deux dernières années.

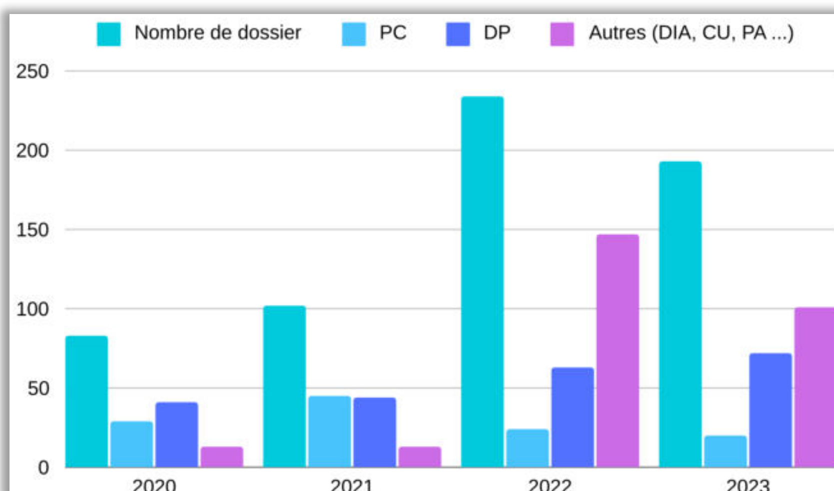
Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets d'aménagement et de construction. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie en contactant l'accueil afin d'obtenir un rendez-vous, un agent est à votre disposition sur plusieurs plages horaires dans la semaine.

« Aussi les élus sont à votre disposition, sur rendez-vous, si vous êtes désireux d'échanger sur les projets qui vous animent. »

Toutes les démarches, telles que demandes de permis, autorisations préalables, certificats d'urbanisme... peuvent se faire en ligne. La dématérialisation étant désormais la norme pour près de 80 % des dossiers, un service accessible et flexible sans rendez-vous.

Toutefois, si vous préférez le format papier, il est toujours possible de déposer vos dossiers physiquement en mairie en prenant rendez-vous préalablement.

David GAILLARD,
Adjoint à l'urbanisme et aux finances



SERVICE URBANISME

Muriel MININDO, chargée de l'urbanisme vous accueille sur rendez-vous uniquement.

Tél. : 05 61 85 42 19 / Mail : accueil@mairie-levignac.com



Urbanisme : Quelles autorisations demander ?



Pour les secteurs architectes des bâtiments de France, veuillez contacter le service urbanisme.

1 CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

- **≤ 5 m² :** aucune formalité *
- **≤ 40m² :** déclaration préalable **
- **≥ 40 m² :** permis de construire **

2 PORTAIL ET CLOTÛRE

- Déclaration préalable

3 DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

- Permis de démolition

4 TERRASSE NON COUVERTE

- Sans surélévation : aucune formalité *
- Surélevée **≤ 40 m² :** déclaration préalable
- Surélevée **≥ 40 m² :** permis de construire

5 ANNEXES, (ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE, ...)

- **≤ 5 m² :** aucune formalité *
- **≤ 20m² :** déclaration préalable
- **≥ 20 m² :** permis de construire

6 COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

- Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé / inscrit

7 CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

- Piscine **≤ 10m²** : aucune formalité *
- Piscine **≤ 100m²** : déclaration préalable
- Piscine **≥ 100m²** : permis de construire

Si vous souhaitez couvrir votre piscine, veuillez contacter le service urbanisme.

8 FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- Création ou changement : déclaration préalable

9 RAVALEMENT DE FAÇADE

- Déclaration préalable

10 POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- Déclaration préalable

**Sauf périmètre de monuments historiques* ***Zone U uniquement (se rapprocher du service urbanisme)*



DOSSIER N° 3



SCOLAIRE & EXTRA-SCOLAIRE



La commune de Lévignac offre de nombreux services à destination des enfants, des jeunes et des plus petits. Cette diversité d'offres est une grande richesse de la commune pour les familles qui souhaitent s'installer sur Lévignac.

Des plus petits aux plus grands, il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts !

La commune a décidé de permettre le libre choix du mode de garde de nos plus petits en adhérant au SIVOM pour la compétence petite enfance et ainsi permettre un accueil de qualité chez les assistantes maternelles du territoire ainsi qu'en soutenant la crèche l'Arche des Bambins de Mérenvielle. Accueil individuel ou accueil collectif, les Lévignacais ont le choix.

Pour les enfants scolarisés, la municipalité a fait le choix de garder en régie son service animation qui gère les ALAE'S et le Centre de Loisirs pour avoir un accueil de proximité où chaque enfant connaît son équipe, qu'il se retrouve sur ces équipements « comme à la maison ». Le service restauration a été repris en régie pour garder le même état d'esprit et privilégier la qualité et la proximité.

Le service animation propose également de nombreux séjours, au ski, à la mer, à la montagne en été et en hiver pour tous les âges, des stages multisports en partenariat avec les associations locales…

Pour nos ados et préados, plusieurs dispositifs sont mis en place : les « chantiers jeunes », chantiers collectifs pendant lesquels les jeunes se retrouvent à effectuer des petites tâches d'intérêt collectif et « les pieds à l'étrier » pour découvrir le milieu du travail avec une première expérience dans un des services municipaux. Ils peuvent aussi se retrouver entre eux, chaque vendredi soir à l'Action jeunes, où différentes activités encadrées sont proposées.

Enfin, notre Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se retrouve tous les quinze jours. Nous leur devons le projet du City Stade et leur participation aux différentes collectes des Restos du Cœur, à la rédaction des cartes de Noël, au service du repas des ainés… Des jeunes très investis pour leur commune et ses habitants.

Tous ces dispositifs ne pourraient être mis en place et menés sans une vraie équipe de terrain compétente et terriblement investie qui a su souder les différents partenaires autour de tous ces projets.

MERCI à notre équipe, à l'équipe enseignante de nos écoles et à nos associations pour leur travail commun !

Nous croyons en notre jeunesse Lévignacaise et nous souhaitons tout mettre en place pour leur permettre de grandir avec et vers les autres et devenir les adultes de demain que nous aurions aimé être.

C'est un grand plaisir de travailler pour nos enfants et nos jeunes au quotidien, merci de la confiance que vous nous avez accordée !

Céline MENQUET, *Adjointe aux affaires scolaires et à l'action éducative. Référente des Ressources Humaines*

RENTRÉE SCOLAIRE :



Le lundi 4 septembre 2023, ce sont **221 enfants** qui ont fait leur rentrée scolaire pour l'année 2023/2024. **81 enfants** à l'école maternelle Jean Moulin et **140 enfants** à l'école élémentaire Claude Nougaro. Les effectifs restent stables.

REPRISE DE L'ACTION JEUNES :



Après plusieurs années de mise en veille, l'Action Jeunes, à **destination de nos adolescents**, a repris ses fonctions chaque vendredi soir à la salle des jeunes depuis le début de l'année scolaire 2022/2023.

50 jeunes adhèrent à ce service, une moyenne de **20-25 jeunes** fréquentent les soirées organisées par le service Anim'action.

Au programme, jeux de société, soirée pizzas, sorties sportives, grands jeux au village, ... de belles activités pour que nos jeunes passent de bonnes soirées. L'Action jeunes est encadrée par Yassine GEDDI et Aurélie JULIA.

SÉJOUR D'HIVER AU SKI !



Du **11 au 16 février 2023 une trentaine de jeunes sont partis dans les Pyrénées** à Ascou Pailhères dans le département de l'Arièges. Encadrés par le service Anim'action de la mairie, les jeunes ont profité un maximum ! Au programme : bataille de boules de neige, journée sur les skis, descentes de luge, balade ...

LES CHANTIERS JEUNES À LA PLAGE :



Durant les **vacances scolaires d'automne** et de **printemps**, nos ados participent à **différentes actions avec les chantiers jeunes** de la commune pour des petits projets d'intérêt collectif. Peinture de meubles à la maternelle, salle de pause de la mairie, reprise des peintures au sol de la cour de l'élémentaire, fabrication du Pump track, grand ménage des écoles, renouveau du club house de la pétanque ... sont autant de projets qu'ils ont menés sur ces périodes de vacances.

En récompense, **ils ont choisi un petit week-end à la mer, à Gruissan** avec bronzette et bouées tractées au programme, une nuit à Saint Pierre et le lendemain journée à Aqualand au Cap d'Agde.

Tout travail mérite récompense !

CAMPS D'ÉTÉ, LABEL « COLOS APPRENANTES » :



En juillet 2023, nos jeunes Lévignacais sont partis au **parc d'aventures Pyrénées'ô** à Cierp Gaud pour **une semaine de folie** ! Au programme : randonnée et nuits en refuge pour les plus grands, rafting, accroc'branche, grands jeux.



Ensuite, les plus grands ont continué leur séjour en Espagne et l'ont terminé à Port Aventura ! En bref, comme chaque année, de belles vacances organisées pour notre jeunesse Lévignacaise !



CONSEIL MUNICIPALE DES JEUNES :



N'oublions pas nos élus du **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ) qui chaque année organisent et participent à de nombres actions, projets. En 2023, le CMJ a participé aux différentes commémorations, a organisé une chasse aux œufs pour les vacances de pâques, a participé au repas des aînés et enfin, le CMJ travaille actuellement sur un projet de photos intergénérationnelles.



Venez suivre les actus sur le compte Instagram du CMJ : **@levignac_jeunes31**

DÉPARTS DE JOËLLE & COLETTE :



Joëlle **CORDONNIE** est arrivée en **septembre 1988** au **service entretien** de la mairie, pour ensuite être affectée **en tant qu'ATSEM*** en **octobre 1992** et enfin pour terminer cette belle carrière **en juillet 2022**.

Merci Joëlle !

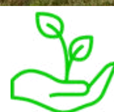
C**olette LE FRANC** est arrivée **en 1998** au **service enfance/jeunesse** de la mairie **en tant qu'ATSEM***, pour ensuite faire valoir ses droits à la retraire **en juillet 2023**.

Merci Colette !

**ATSEM : Agent Territorial Spéciale dans les Écoles Maternelles*

DOSSIER N°4





DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ÉNERGIES :
PROJET DU PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE LÉVIGNAC

Sur le terrain de l'ancienne décharge situé à proximité du rond-point des routes du Castéra et Menville, la commune a initié un projet d'installation d'un parc Photovoltaïque en coopération avec Enercoop qui a débuté le montage du dossier administratif avec l'ambition d'une mise en service en 2025.

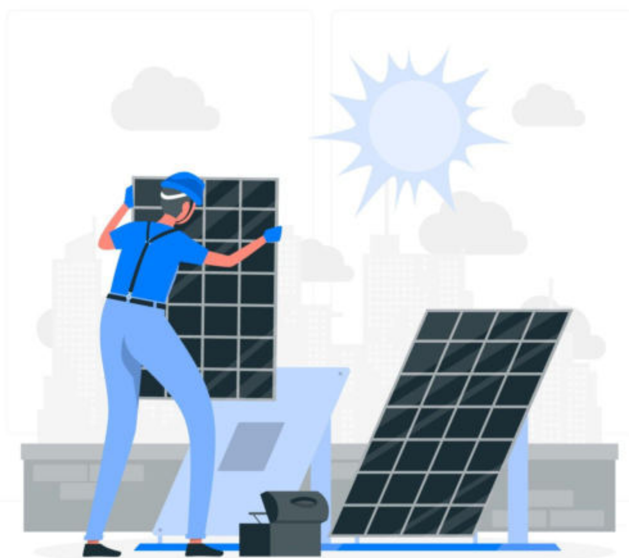
L'installation devrait porter sur 5000 m² pour une puissance de 300 kWc. Le souhait de la commune est de **valoriser un terrain pollué** et **impropre à l'agriculture** pour contribuer à l'effort national de développement des énergies renouvelables mais aussi d'en tirer profit au niveau des finances de la commune.

La commune devrait réaliser un investissement de l'ordre de 50 000€ pour posséder 1/6 de la puissance installée et donc bénéficier de l'énergie produite par le parc.

L'énergie produite pourra alors compenser celle consommée au niveau des locaux communaux en journée.

Cet investissement devrait permettre d'économiser en 30 ans (durée du bail avec Enercoop) environ 300 000 € ; sans compter que le prix de l'électricité risque d'augmenter dans les années à venir augmentant d'autant la potentielle économie.

Le parc sera installé et entretenu avec la coordination d'Enercoop et permettra de produire en totalité l'équivalent de l'électricité nécessaire pour 300 foyers, soit près d'un tiers de la consommation des Lévignacais.



VÉGÉTALISATION :
ET SI NOUS VÉGÉTALISIONS LE CŒUR DU VILLAGE ?



Antoine COTTIN,
Conseiller municipal délégué au développement durable

Vous l'avez certainement remarqué, **les artères du centre du village sont largement bétonnées**, ce qui s'avère très pratique pour la circulation et lorsqu'il pleut.

En revanche dans un monde où la période estivale a tendance à s'étendre et où les canicules sont de plus en plus fréquentes, la végétalisation devient une nécessité.

Sans compter qu'il est toujours agréable d'observer le fleurissement et le développement des plantes au gré des saisons créant un environnement propice à la promenade et au confort de vie.

Nombre d'habitants se sont déjà saisis du sujet en fleurissant, en plantant ou en disposant des pots là où cela semblait possible.

Afin de permettre une végétalisation plus ample de manière ordonnée, la commission développement durable propose 2 initiatives :



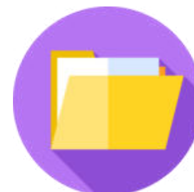
La plantation d'une centaine d'arbres et arbustes dans le centre du village, aux abords des écoles, de la médiathèque et des parkings.

Cela donnera lieu à un chantier de plantation participatif auquel pourront se joindre ceux qui le souhaitent. Le premier rendez-vous a eu lieu le 17 février dernier.

Cette action se poursuivra dans le temps avec notamment des chantiers permettant de retirer du béton pour y planter des végétaux.



Plantation participative du 17 février



La création d'un permis de végétaliser

Nous souhaitons **donner la possibilité aux Lévignacais de s'emparer de ce sujet en permettant la végétalisation des pieds de murs** pour réaliser des plantations en pleine terre de manière durable et économe en eau pour végétaliser les façades et les trottoirs.

L'idée est donc **d'établir une convention** grâce à laquelle les Lévignacais pourront planter sur le domaine public une plante **(autorisée)** dans un **trou existant** ou **réalisé par les services techniques**.

Pour la première édition, nous proposons de retenir **cinq demandes de permis de végétaliser** afin d'évaluer la faisabilité technique, la charge de travail pour les services techniques et enfin le résultat en terme de végétalisation. Si l'opération est concluante, notre ambition est d'étendre et de répéter l'opération partout où les Lévignacais le souhaitent dans la mesure du possible.

Rendez-vous prochainement pour le lancement de l'opération.

Les chantiers 2022/2024

- Consolider la mise en place d'une cuisine scolaire municipale pour une alimentation de qualité (« Fait maison », de saison, locale, bio) 2022/2023. ***Réalisé***
- Définition du plan de gestion de l'ENS de Ranse de 2023 à 2024 → ***en cours.***
- Mise en place du compostage collectif au centre du village et pour la cantine municipale de 2021 à 2023. ***Réalisé***
- Développer des projets avec l'équipe éducative pour inscrire les jeunes Lévignacais dans le développement durable de 2022 à 2024.
- Réduire les horaires d'éclairage public 2023.
- Création d'un parking de covoiturage avec le conseil départemental au niveau du parking de la médiathèque.

Les chantiers en cours

- Recensement / balisage / traçage des chemins de balade du village → ***Travail en cours avec les propriétaires et avec le CD 31.***
- Faire installer des bornes électriques pour les voitures électriques → ***en cours de définition avec le SDEGH***.
- Réaliser un chemin piéton / vélo entre Menville et Lévignac → **Discussion en cours avec Menville et avec les propriétaires sur le tracé.**
- Réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux pour réaliser un plan de rénovation énergétique sur les années à venir → ***en cours de définition avec le SDEGH.***
- Végétalisation du centre du village – Chantier participatif le 17 février 2024.
- Permis de végétaliser → ***Mise en place au printemps 2024.***
- Projet de construction d'un champ photovoltaïque au niveau de l'ancienne décharge municipale → **En cours d'instruction avec Enercoop pour une mise en service en 2025.**
- Projet de maraichage pour alimenter la cantine scolaire et sensibiliser les enfants au lien de la graine à l'assiette.
  → **Discussions en cours pour l'acquisition du foncier.**

LES OBJECTIFS :
QUELLE EST L'UTILITÉ DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

- Réaliser des actions très concrètes qui se matérialisent rapidement pour avoir un impact au quotidien dans une démarche éco-responsable.
- Sensibiliser les Lévignacais au développement durable et à l'urgence climatique.
- Mener des actions de fond permettant d'inscrire la municipalité dans une démarche éco-responsable notamment sur des choix structurants pour la commune.

La commission développement durable ne se suffit pas à elle-même, elle doit rester transverse et faire interface avec toutes les autres commissions pour que le développement durable puisse être intégré dans toutes les actions de la municipalité.

LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UNE COMMISSION OUVERTE AUX LÉVIGNACAIS VOLONTAIRES.



DOSSIER N°5



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE & SÉCURITÉ



L'objectif de la commission « Tranquillité Publique et Sécurité » est de maintenir un climat de sérénité au sein du village et sur l'ensemble du territoire de la commune. Il en découle une vigilance de chacun à chaque instant envers nos concitoyens.

La commission se réunit au moins une fois par trimestre.

La commission se compose de quatre élus du Conseil Municipal :

- ***Isabelle SCHULTZ,***
- ***Nicole HAAS,***
- ***Stéphane CHARPENTIER,***
- ***Hervé LECLERC,***



Principales réflexions et actions en cours :

- Étude sur la mise en place d'une ***zone 30*** dans le centre-bourg, et notamment l'Avenue de la Save, en parallèle de sa sécurisation.

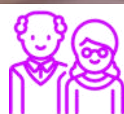
- ***Recensement des parcelles à nettoyer*** afin de limiter les risques d'incendie avec le rappel aux concitoyens de séances de broyage des végétaux par la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain (CC GOT).

- ***Sécurisation des déplacements piétons des élèves et écoliers sur l'avenue de Bouconne*** entre les arrêts de bus : étude en cours.

- ***Rappel incessant contre les actes d'incivilité*** de nos concitoyens : encombrants, utilisation des composteurs, dépôts sauvages.

Hervé LECLERC,
Conseiller Municipal responsable de la commission « Tranquillité Publique & Sécurité »





INTERGÉNÉRATIONNEL

ENSEMBLE, TRAVAILLONS SUR LA QUESTION DE L'INTERGÉNÉRATIONNALITÉ !



Nous avons la chance d'avoir sur notre village de nombreuses associations qui font vivre l'intergénérationnalité de par leurs nombreuses animations.

« C'est donc l'axe du mieux vivre dans notre village qui a été retenu »

La commission est partie du constat, que pour nos ainés, mais aussi pour les personnes en situation de handicap, traverser à pied notre village peut devenir éprouvant .

Pour faciliter ces déplacements, elle est à l'initiative de l'implantation de nouveaux bancs .

Leur implantation a commencé par le parvis de l'église afin d'aménager ce lieu bien souvent chargé d'émotions. D'autres ont été réfléchies en partenariat avec la commission Développement Durable et vous pourrez bientôt vous les approprier .

C'est aussi le goûter des ainés du 5 juillet dernier .

Invitée par la mairie et la Fouguette , dans une ambiance bon enfant , une trentaine de personnes ont répondu présentes .

Ce fut un bon moment de partage que nous ne manquerons pas de renouveler .

2024 sera probablement sur le thème de l'école d'hier et d'aujourd'hui à travers des photos et de belles rencontres .

Nicole HAAS,
Conseillère déléguée à l'intergénérationnel



Parvis de l'église





DOSSIER N°7

LE CCAS DE LÉVIGNAC : UN SERVICE POUR TOUS !



Dès notre arrivée, nous avons fait le choix **d'embaucher un travailleur social à mi-temps** pour proposer un **accompagnement de meilleur qualité** et **pérenne** aux Lévignacais.

Cela a été mis en place dès le mois de janvier 2023 et ce sont près de **109 personnes qui ont été accompagnées** par le travailleur social du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Pour certains, ce suivi est régulier et demande un accompagnement sur le long terme ; pour d'autres, l'accompagnement pour avoir accès aux aides légales (allocation logement, RSA, APA...).

« Avoir un travailleur social a permis de développer des liens avec les partenaires sociaux pour améliorer les réponses apportées aux administrés. »

NOS ENVIES :

Au CCAS de Lévignac, nous souhaitons également **développer la solidarité sur la commune**, faciliter **la mise en relation**, **l'entraide entre les personnes qui ont du temps**, des **compétences** et **celles qui ont des besoins**. C'est maintenant possible.

La mise en place du transport solidaire le 14 novembre 2023 en est un bon exemple.

KEZACO ?

C'est l'accompagnement par des bénévoles, de personnes qui ne peuvent se déplacer avec un véhicule. Cet accompagnement se fait avec un véhicule de la mairie qui est mis à disposition. Les trajets se font **tous les mardis matins de 9h30 à 11h30** pour répondre aux besoins essentiels. Selon les besoins recensés, les destinations pourront évoluer.

Près de **6 personnes** en bénéficient chaque semaine depuis 4 mois, et 7 bénévoles assurent la fonction de chauffeur à tour de rôle. Nous les en remercions.

Si vous avez du temps à offrir, des compétences à partager ou des idées pour mieux vivre ensemble, venez en discuter avec nous.

Olivier SFORZI, *Adjoint à l'action sociale et à la solidarité*

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LÉVIGNAC

Sarah PROST, travailleur social : 06 23 82 96 71 ou 05 61 85 42 19 / ccas@mairie-levignac.com



DOSSIER N°8



ANIMATIONS, VIE LOCALE, CULTURE & COMMUNICATION



L'année 2023, une fois de plus, a été une année riche en évènements !

Une grande partie de ces évènements est organisée par notre tissu associatif.

Durant l'année passée, nous avons accueilli deux nouvelles associations : **Forest Run et Manava Montaigut Boxing Club 31**. Au total, ce sont trente et une associations qui dynamisent l'offre d'activités présente sur la commune.

À la mairie, point central de la collectivité, c'est notre agent administratif, Marie-Claire PANSARD, qui a la charge de la partie « vie locale », cela passe par la gestion et les locations des différentes salles communales, la prise de contact avec nos associations, le recensement des évènements sur la commune et enfin la gestion administrative du **Marché de Plein Vent qui a lieu tous les vendredis sous La Halle de 7h à 13h**.

Un grand merci à Marie-Claire pour sa forte implication au travers des dossiers dont elle a la charge pour la vie locale.

Côté culture, notre médiathèque municipale tourne à plein régime : ateliers littéraires, accueil des scolaires et du centre de loisirs, organisation d'animations culturelles, expositions et bien d'autres !

N'hésitez pas à venir pousser la porte de notre maison culturelle vous y serez bien accueillis !

Un grand merci à notre agent, Hélène SILBERMANN pour son dynamisme et l'organisation des nombreux évènements à la médiathèque.

En novembre 2023 nous avons accueilli un nouveau chargé de communication, Maxime SALEIX. Son quotidien est de relayer les informations municipales, les évènements et actualités de la commune et/ou en lien sur nos différents canaux de communication : Panneau Pocket, Page Facebook, compte Instagram, site internet, Newsletter, Bulletin annuel, panneau lumineux …

De gros projets sont en cours à la communication : mise à jour de notre guide d'accueil à destination des nouveaux arrivants sur la commune, mise à jour du guide des associations qui sera en version papier et support numérique, refonte du site internet de la mairie, construction d'une charte graphique …

En bref, notre objectif est de **bien communiquer**.

« Animations, vie locale, culture, communication, différentes personnes, différents champs d'actions, mais un seul objectif : travailler ensemble et tout faire pour mettre en valeur notre beau village et ses services. »

Bien à vous,

Karine DE MACEDO, *Adjointe en charge de l'animation, la vie locale et la culture.*

Référente de la communication

Rétrospective de l'année 2023


Vœux du Maire
15 janvier


Vœux aux associations
20 janvier


Repas des aînés
30 janvier


Meilleurs Apprentis de France
23 février


61ème anniversaire du Cessez le Feu en Algérie du 19 mars 1962
26 mars


Mouvement graphique
15 avril


Contes à la médiathèque
19 avril


Commémoration du 8 mai 1945
8 mai


Ouverture Guinguette éphémère
17 mai


Fête de la musique
17 juin


Goûter des aînés
5 juillet


Partir en Livre
12 juillet


31 Notes d'été
6 août


Concours de Pétanque
15 août


Ouverture de Deli'Meet
8 septembre


Forum des associations
9 septembre


Cérémonie à l'occasion de la Fête Locale
10 septembre



Ouverture de l'Escale
23 septembre


Ouverture de la Cave Les Vignes'AC
12 octobre


40 Radio de la Save
15 octobre


Commémoration du 11 novembre
11 novembre



Ouverture de Phonic & Co
23 décembre



État civil 2023

Naissances

- **17 janvier :** MONTÉGUT Alban, Stéphane, André
- **10 février :** SAINT-ANDRÉ-PÉLAN Liam, Jack, Alexandre
- **29 mars :** SEBBAR Ibrahim
- **17 mai :** MOUGEL Lily-Jeanne, Gabrielle
- **18 mai :** CAUBET Arthur, Rémi
- **10 juin :** VIDAL BORTOLOTTO Clara, Amandine, Adrianna, Martine, Josiane
- **3 juillet :** DAGNAS Valentin, Jean -Baptiste
- **4 juillet :** LE MOIGNE Giosuè, Paul, Raphaël
- **5 juillet :** REVEL GRONDIN Isaïah, Joshua
- **28 juillet :** PERIE Antonin, Sebastien
- **31 juillet :** BELIT Elwan, Mylan, Hocine
- **3 août :** KRISTIANSEN Biheux Marius
- **11 août :** LOGIÉ Ali
- **11 août :** MARTY Anaé
- **30 août :** FRIOB VIESSIL Nolann, Erwan
- **25 septembre :** PISANI Maëlio, Guy, Manuel
- **8 octobre :** CHELIN Lynna, Jeanne
- **21 octobre :** MONIN Mathéo, Pascal, Albin
- **1er novembre :** MAYOR Mailles Valentyna
- **12 décembre :** GAYE Ismaël, Hamadi, Samuel
- **22 décembre :** RAUSCHER Lesquelin Gloria
- **30 décembre :** PASA Amalia, Lia, Louise

Mariages

- **13 avril :** Madame LATEBERNE-LAPLACE Audrey et Monsieur PETER Pierre, François
- **13 mai :** Madame AZAÏS Angélique, Marie-Berthe, Noémie et Monsieur ESTEBENET Alain, Stéphane, Bernard
- **10 juin :** Madame HAYANI MOUNKADE Boutaïna et Monsieur MAGNAT Arnaud, Pierre, Guy
- **19 août :** Madame DJAHA Abdourahamane et Monsieur MAURY Atcha
- **30 septembre :** Madame CESPEDES HERRERA Erica et Monsieur VIEUXBLED Philippe, Maurice, Paul
- **25 novembre :** Madame DELACOURCELLE Allyson, Sabrina, Frédérique et Monsieur NAUD Maxime, Gérard

Décès

- **19 janvier :** FRANDIN Monique, Jeannine née RENAUDON
- **6 avril :** BOY Pierre, Germain, Louis
- **23 juin :** BENETEAU Aimée Henriette née IMIRIZALDU
- **1er décembre :** BERGER Odile, Geneviève, Lucette née PIROT
- **15 décembre :** ESPARBÈS Renée, Louis
- **17 décembre :** COUZINET Jean, Pierre



Lévignac sur vos smartphones et tablettes !



Téléchargez l'application **Panneau Pocket** sur votre smartphone ou votre tablette, abonnez-vous aux alertes et informations de la commune et recevez toutes les infos en temps réel.







Une information à faire passer ?

Contactez le service communication de la mairie : communication@mairie-levignac.com



Marché de Plein Vent

N'oubliez-pas !

Chaque vendredi, le marché de Plein Vent se déroule sous La Halle de 7h à 13h.

Venez faire le plein de bonnes choses !



Informations utiles

Appels d'Urgences

Allo docteur	39 66
Gendarmerie	17 ou ➔ 05 61 07 19 50
Pompiers	18
SAMU	15
Centre Anti Poison Toulouse	15 *Ou* ➔ 05 34 39 33 33 *Ou* ➔ 05 61 77 74 47
Sos médecin 31	05 61 33 00 00
Hôpital Purpan Urgences Adultes	05 61 77 20 18
Hôpital Rangueil Urgences	05 61 32 27 95
Hôpital des enfants (- 15 ans) 330, avenue de Grande Bretagne	05 34 55 84 10
Clinique des Cèdres	08 26 96 31 31
Pharmacie de Lévignac 2, avenue de la République, 31530 LEVIGNAC	05 61 85 43 27
Pharmacie de nuit 76, allée Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE	06 61 62 38 05
EDF Dépannage **N° Vert** pour clients en difficultés de paiement	08 10 33 31 31 08 00 65 03 09
GDF Urgence	08 00 47 33 33
Eau dépannage Grenade	05 61 82 61 80

MAIRIE DE LÉVIGNAC :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Fermé au public le mardi et jeudi après-midi.
05 61 85 42 19 | accueil@mairie-levignac.com | www.mairie-levignac.com

SERVICE ENFANCE/JEUNESSE : ALAE, ALSH, ACTION JEUNES, CHANTIERS JEUNES

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Olivier NOGUERO, Responsable par mail : **alsh.actionjeunes@orange.fr**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN :

10 rue François Arago - BP7 - Zone de la Ménudé, 31830 PLAISANCE DU TOUCH

Tél. : 05 34 51 44 33

Contacts utiles

Annuaire des Associations

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ARTISANTS PROFESSIONNELS DE LÉVIGNAC
BOUÉ Mickael 06 88 18 64 63 festifburger@gmail.com

ASSOCIATION COMMUNALE CHASSE AGRÉÉE
DARDENNE Joël 06 61 82 65 61 acca-levignac31@orange.fr

ADDICT | DOMENC Marie-Claude 06 07 54 90 48 addictfrance@gmail.com

ADMR | BOSSART-DUDOUET Syvie 05 61 06 83 21 admr.saad.bouconne@fede31.admr.org

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES DES ECOLES DE LÉVIGNAC
ALBERT Maëlle 06 17 15 19 32 apeel.levignac31@gmail.com

ART ET MOUVEMENT | GUGLIELMET Christelle 06 83 02 46 55 artetmouvement@gmail.com

ARTIS | 05 61 85 12 16 assoartis@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA VALLÉE DE LA SAVE
ABADIE Fabrice 06 08 04 83 14 fabrice.abadie@asvsave.fr

AU CAFÉ DES BÉBÉS | DECUPPER Florence 07 81 31 54 82 aucafedesbebe@gmail.com

CALLIOPE ET THALIE | BARREAU Marie-Hélène c.thalie@orange.fr

CHATS D'OC DU CASTERA | JEUNE Hervé 05 62 13 40 71 chatsdocducastera@outlook.com

CHEVEUX D'ARGENT | COUZINET Anne-Marie 06 30 83 93 95 nanoucouzinet@wanadoo.fr

CLUB CANIN LES AÉROCHIENS DU BORD DE SAVE
CHIPON Maeva maeva.aerochiens@gmail.com

CLUB D'UTILISATION ET FORMATION CHIENS DE RECHERCHE
LOPEZ Serge cufcrsauvetage@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES | LEBRETON Richard 06 45 01 35 22 cte.d.fetes.levignac@gmail.com

ENTRAIDE ET PARTAGE | PELICOT Xavier 05 61 86 78 22 contact@entraide-partage.com

FEMZEN | HAMOUDA Anja 06 47 74 17 63 maisonfemzen@gmail.com

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANT D'ALGÉRIE
PIGNOL Claude 06 79 30 23 23 clpignol@orange.fr

FOOTBALL DE L'OUEST | PETIT Patrick 06 02 73 93 25 fcouest31530@gmail.com

FOREST RUN | forestrunlevignac@gmail.com

FOYER RURAL | ABBADIE Philippe 07 87 24 02 85 foyerrural.levignac@gmail.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE | CAGNIANT Cécile 06 63 41 41 07 gvlevignac@gmail.com

KUZUSHI | BLANCHON Damien 06 85 71 84 02 kuzushi.association@gmail.com

LES FOURMIS CRÉATIVES | BERTHEAS Corinne 06 61 30 56 52 c.bertheas.dumont@gmail.com

LES RESTOS DU CŒUR | 05 34 40 12 12 ad31.levignac@restosducoeur.org

MANAVA MONTAIGUT BOXING CLUB 31 | DELLAPINA Stéphane 07 84 65 04 20 manavamontaigut31@outlook.com

MOTO CLUB LES ESCARGOTS | MONTAGUT Yves 06 20 22 57 68 motoclub.escargots@gmail.com

MOUVEMENT-SANTÉ | MANSENCAL Pierre 06 58 99 35 24 mans.perso@yahoo.fr

PÉTANQUE LÉVIGNACAISE | RATHBEGER René 07 57 42 89 59 rene.rathbeger@orange.fr

TENNIS CLUB LEVIGNACAIS | AÏTA Vincent 07 87 95 41 56 tclevignac@fft.fr

TERRES DE SAVE | AMIRINI Said 06 09 92 29 90 associationterresdesave@gmail.com



Expression de la liste *Minoritaire*

Contribution des élus de la minorité, se voulant critique, constructive et objective, pour s'investir et avancer ensemble !

Maison de Ranse: les anciens évoquent avec nostalgie le mauvais sort réservé à une partie du patrimoine de Lévignac durant ces dernières décennies: le lavoir et l'abattoir disparus, la maison de Ranse ruinée. Ce bâtiment et son mur d'enceinte font maintenant l'objet d'une attention pointilleuse de la part de l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Nous partageons donc le souhait des Lévignacais de mettre en valeur ce lieu, situé en plein milieu du village, donnant accès au parc de Ranse, dont nous espérons qu'il sera préservé comme un îlot de fraîcheur et un refuge pour la biodiversité. Nous ne reviendrons pas sur les conditions d'attribution de ce projet , nommé "La Résidence de Ranse", ce qui n'interdit pas de s' interroger sur le prix de cession de ces 2600 m2 à 1 € symbolique, sur les conditions juridiques liés au projet, sur le risque d'abandon du chantier en cours de réalisation, comme on l'a vu trop souvent, sur des clauses de pénalité et des risques financiers pour la municipalité et, plus concrètement, sur les dates visées pour le commencement et la fin du chantier, sur la fiabilité et le protocole d'inspection du soutènement du mur d'enceinte, dont l'inclinaison et les risques d'écroulement ne manquent pas d'inquiéter ?

Projets d'urbanisme de Foulupié, des Silos, et d'Encavit . Nous nous félicitons de l'organisation d'un premier débat public organisé par la majorité municipale élue en 2022, portant sur ces projets cruciaux pour le développement et le futur de Lévignac. Comme il a été souligné par les intervenants, le débat couvrait le premier jalon de ces projets. Les éléments essentiels sont encore à préciser et nous attendons la suite des débats, après sélection des promoteurs, type et qualité urbanistique des projets, impact sur les services, écoles, circulation, sécurisation des accès, stationnement...et autres points soulevés par les habitants dans le cahier de concertation qui avait été mis à leur disposition à la mairie.

Traversée de Lévignac. La qualité de vie à Lévignac est largement impactée par la traversée de plus de 6000 véhicules/jour. A l'occasion de la conversion de la nationale 224 en départementale (avenue de la République), nous demandons donc à la majorité de mobiliser tous les acteurs publics et de créer un groupe de travail, afin de rétablir au plus vite des conditions de sécurité et de tranquillité acceptables pour les habitants. Une première suggestion, simple, rapide et abordable financièrement, pourrait être de passer la voie traversante à 30km/h , comme Mondonville, Le Castéra et beaucoup d'autres villages alentour, toujours plus nombreux.

TEOMI. La TEOMI a été très controversée lors de sa mise en place en Janvier 2022, faute, entre autres, de concertation adaptée. Depuis, aucune information n'a été partagée sur ce sujet. Nous demandons donc à nos représentants auprès du Grand-Ouest de veiller à ce qu'un bilan de cette première année soit préparé et présenté au public.

La Poste. A l'encontre des messages gouvernementaux sur les services de proximité, les fermetures de bureaux de poste se poursuivent à un rythme soutenu (120 en Haute-Garonne en 2021). Lévignac a été ajouté sur la liste, après 184 années d'existence. Nous nous étonnons du manque de concertation sur ce sujet car la fermeture d'un bureau de poste est très encadrée et ne peut intervenir sans l'accord formel du maire et doit avoir fait l'objet d'une concertation préalable au niveau local. Les substituts à la présence de postiers (agence postale communale ou point de contact chez un commerçant) ne pourront certainement pas fournir le même niveau de service professionnel.

Christian GERVOT, Karine BEAUX, Daniel ZOLLI et Delphine TEK

MAIRIE DE LÉVIGNAC

1 rue de la Mairie

31530 LEVIGNAC

HORAIRES

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 18h

Fermé le mardi et le jeudi après-midi

Tél. : 05 61 85 42 19

Mail : accueil@mairie-levignac.com

www.mairie-levignac.com

Suivez l'actu !





Directeur de publication : Stéphane Charpentier, Maire de Lévignac

Rédaction : Stephane CHARPENTIER, David GAILLARD, Karine DE MACEDO, Céline MENQUET, Bernard GENSSLER, Nicole HAAS, Antoine COTTIN, Hervé LECLERC, Marie-Claire PANSARD, Muriel MINONDO, Olivier NOGUERO, Maxime SALEIX

Conception graphique : Maxime SALEIX, chargé de communication | **Crédit photos :** Maxime SALEIX, Flaticon, Freepik | **Tirage :** 1 200 exemplaires | **Impression :** Evoluprint